

- 3) Dans l'hypothèse où la deuxième question appellerait une réponse négative, l'article 1^{er}, paragraphe 2, de la directive n° 86/653/CEE précitée doit-il s'interpréter comme exigeant que l'agent commercial ne puisse accomplir d'autres tâches que celles qui sont liées à la négociation de la vente ou de l'achat de marchandises pour le commettant et à la négociation et à la conclusion de ces opérations au nom et pour le compte du commettant, que de manière accessoire?

(¹) JO L 382, p. 17.

Demande de décision préjudicielle présentée par le Bundesgerichtshof (Allemagne) le 31 juillet 2017 — Heiko Jonny Maniero/Studienstiftung des deutsche Volkes eV

(Affaire C-457/17)

(2017/C 347/14)

Langue de procédure: l'allemand

Juridiction de renvoi

Bundesgerichtshof

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Heiko Jonny Maniero

Partie défenderesse: Studienstiftung des deutsche Volkes eV

Questions préjudicielles

- 1) L'attribution par une association enregistrée de bourses destinées à soutenir des projets de recherche ou d'études à l'étranger relève-t-elle de la notion d'«éducation» au sens de l'article 3, paragraphe 1, sous g), de la directive 2000/43/CE (¹)?
- 2) Dans l'hypothèse où il conviendrait de répondre par l'affirmative à la première question:

Dans le cadre de l'attribution des bourses évoquées dans la première question préjudicielle, la condition de participation tenant au premier examen d'Etat en droit obtenu en Allemagne constitue-t-elle une discrimination indirecte d'un candidat au sens de l'article 2, paragraphe 2, sous b), de la directive 2000/43/CE lorsque le candidat qui est un citoyen de l'Union a, certes, obtenu un diplôme comparable dans un Etat ne faisant pas partie de l'Union européenne, sans que le choix de ce lieu de diplôme n'ait de rapport avec l'origine ethnique du candidat, mais que celui-ci avait, en raison de son domicile en Allemagne et de sa maîtrise courante de la langue allemande, tout comme un national, la possibilité de passer, après des études de droit en Allemagne, le premier examen d'Etat en droit?

À cet égard, cela fait-il une différence que ce programme de bourses, sans se rattacher à des critères discriminatoires, poursuit l'objectif d'aider, en soutenant un projet de recherche ou d'études à l'étranger, les diplômés ayant suivi des études de droit en Allemagne à acquérir la connaissance de systèmes juridiques étrangers, une expérience à l'étranger et des connaissances linguistiques?

(¹) Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, JO L 180, p. 22.

Demande de décision préjudicielle présentée par le Conseil d'État (France) le 31 juillet 2017 — SGI/Ministre de l'Action et des Comptes Publics

(Affaire C-459/17)

(2017/C 347/15)

Langue de procédure: le français

Juridiction de renvoi

Conseil d'État